

# Financement des universités francophones au Canada : les provinces devront faire leur part

**Les provinces devront mettre la main à la poche si elles souhaitent jouir du fonds pour les institutions d'enseignement postsecondaire en milieu minoritaire annoncé dans le dernier budget fédéral.**



**Mélodie Joly, ministre des Langues officielles - La Presse canadienne: Justin Tang**

Le gouvernement fédéral avait annoncé avoir débloqué une enveloppe de 121,3 millions \$ sur trois ans afin d'appuyer des institutions d'enseignement postsecondaire en milieu minoritaire.

Mélodie Joly, ministre des Langues officielles, annoncera mercredi les modalités qui permettront aux universités et collèges de toucher à ces fonds.

Lors d'une entrevue avec l'Acadie Nouvelle mardi, Mme Joly a indiqué que la majorité de l'enveloppe annoncée en avril servira à «soutenir des institutions qui veulent mettre de l'avant des projets par et pour leur communauté.»

«Ce sera aux différentes institutions de déterminer quels sont leurs besoins et quels projets ils souhaitent développer, précise-t-elle. Par exemple, ça pourrait être que l'Université de Moncton décide de lancer un nouveau programme, de développer un centre de recherche ou d'attirer une nouvelle clientèle étudiante.»

Bien que les fonds pourront servir à appuyer des programmes qui connaissent des difficultés, Mme Joly précise que les universités et les collèges devront trouver des manières de les rendre attrayants.

«Nous allons être capables de trouver une manière d'aider des programmes qui sont en déficit, mais essentiellement, il faut quand même avoir une approche stratégique pour faire en sorte que les étudiants soient intéressés par ces cours et que les projets contribuent à l'attractivité des institutions», précise-t-elle.

## LES PROVINCES DEVRONT FAIRE LEUR PART

Le financement fédéral, disponible dès maintenant, devra toutefois s'accompagner d'une contribution financière provinciale. Ottawa promet toutefois de payer la majorité de la note pour les projets financés lors des deux premières années.

En 2021, 95% du financement proviendra du fédéral alors que les provinces devront payer la différence. La deuxième année, Ottawa s'engage à financer les projets à hauteur de 75%.

La dernière année, la facture sera partagée à parts égales entre le fédéral et les provinces.

«Les provinces demandent toujours au fédéral d'en faire plus pour financer l'éducation postsecondaire et nous répondons présents, donc nous sommes convaincus que les provinces vont bien réagir à notre approche, dit Mélanie Joly. On comprend que les dépenses des provinces ont augmenté en raison de la pandémie et on leur donne donc un peu plus de temps avant d'avoir besoin d'investir dans ces projets. Mais notre approche fait aussi en sorte que le financement fédéral ne pourra pas servir de prétexte pour qu'elles se désinvestissent de leur rôle en éducation postsecondaire.»

## DIX ANS DE NOIRCEUR À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le financement fédéral survient à un moment où de nombreuses universités francophones en milieu minoritaire connaissent d'importantes difficultés financières. C'est notamment le cas du campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et l'Université Laurentienne, qui a récemment annoncé des licenciements et la disparition de programmes en français. Elles ne sont toutefois pas les seules.

En juin, devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, le recteur de l'Université de Moncton, Denis Prud'homme, a fait part des difficultés que connaît l'institution acadienne. Depuis une décennie, l'Université a dû procéder à des coupes budgétaires annuelles de l'ordre de 2 à 3%, une situation qui «commence à avoir des impacts significatifs sur notre capacité à livrer des programmes de qualité», a-t-il expliqué aux parlementaires du comité.

«Ce n'est pas un lundi noir qu'on vit à l'Université de Moncton, mais dix ans de noirceur et s'il n'y a pas de changement, il y en a d'autres qui vont venir», s'est-il inquiété,

ajoutant que l'Université de Moncton pourrait connaître un sort semblable à celui de l'Université Laurentienne si les mesures mises en place afin de redresser ses finances n'avaient pas les effets escomptés.

M. Prud'homme avait alors réclamé qu'Ottawa mette en place un financement fédéral «stable et récurrent» pour les institutions postsecondaires des communautés francophones en situation minoritaire, ajoutant que le «financement par projet ne peut être la seule solution» et qu'une subvention permanente et ajustée à l'inflation devrait être envisagée.

Puisque les fonds de 121 millions \$ annoncés dans le budget d'avril ne sont prévus que pour trois ans, le gouvernement Trudeau a-t-il l'intention d'offrir un appui plus permanent aux institutions francophones en milieu minoritaire? Mélanie Joly n'a pas voulu se compromettre, estimant qu'il revient aux provinces d'assumer leurs responsabilités.

«L'éducation, incluant l'éducation postsecondaire, est une compétence provinciale, donc les provinces doivent jouer leur rôle, explique-t-elle. On offre une forme de ceinture de sécurité aux collèges et aux universités avec cet appui et c'est un incitatif pour que les provinces mettent plus d'argent sur la table. C'est une façon de dire qu'on joue notre rôle et que les provinces n'ont plus d'excuses pour ne pas agir.» ■